



1. Le nom d'utilisateur :

Il est possible de renommer son profil avec un surnom. Sachez cependant que c'est a priori interdit dans les règles d'utilisation de Facebook. Faites donc cela de manière fine et n'utilisez pas de surnom trop facilement identifiable comme "non réaliste" par les équipes de Facebook qui font la chasse aux faux profils.

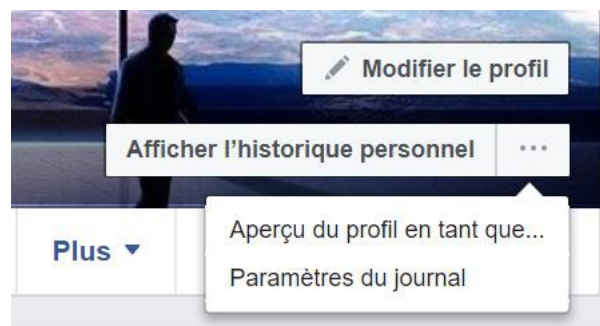
Alors si vous ne voulez pas qu'on vous retrouve facilement, choisissez-en un plutôt que d'afficher votre prénom et votre nom. Une méthode de plus en plus utilisée par les utilisateurs de Facebook consiste tout simplement à introduire un léger changement dans son nom afin de faire en sorte qu'il soit visible lorsque l'un de vos amis vous cherche sur Facebook, mais qu'on ne puisse pas vous trouver en cherchant "prénom nom" dans un moteur de recherche, comme 99% des gens le font.

Voici quelques méthodes :

- Mettre une partie du nom de famille au niveau du prénom : Jean Dujardin peut devenir JeanDu Jardin
- Ajouter un tiret au milieu de son nom ou de son prénom : Jean Dujardin devient Jean Duj-ardin
- Ne mettre qu'une partie du nom de famille : Jean Duj
- Rajouter un terme fictif au niveau du prénom : Jean "JD" Dujardin

Attention cependant à ne pas jouer avec ce système, le nombre de changements possible est limité !

2. Pour se rendre compte de ce qui est visible de tous sur votre profil Facebook :



Cliquez sur « Aperçu du profil en tant que... »

Et constatez par vous même le nombre d'informations visible par le monde entier en « public »...

Attention aux « photos à la une » qui, par défaut, sont rendues publiques !

3. « Triez » vos « amis » :

Il faut trier ses "amis", car rien ne leur empêche a priori de partager publiquement un de vos contenus: le temps de le retirer, le mal sera déjà fait.

Par défaut, les paramètres de confidentialité de Facebook sont assez peu sécurisés, afin de satisfaire la curiosité de ses utilisateurs. Il est possible et nécessaire de la renforcer afin de masquer des éléments de vie privée qui, même s'ils paraissent anodins, pourraient vous causer du tort à l'avenir.

C'est la première étape pour mieux gérer les permissions de ses différents contacts.

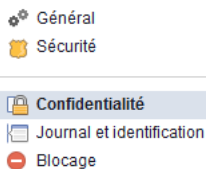
La création d'une liste d'amis est la pierre angulaire pour mieux gérer les permissions de vos différents "groupes de contacts". Ils vont aussi être l'occasion de "trier" vos contacts et de retirer les « indésirables ». Pour créer des listes d'amis, rien de plus simple :

- Rendez-vous dans l'onglet "Compte" sur Facebook
- Cliquez sur "Gérer la liste d'amis"
- Cliquez sur "Créer une liste"
- Une pop-up s'ouvre, vous pouvez alors donner un nom à votre liste et sélectionner les amis que vous voulez voir figurer dans votre liste.

Vous pouvez par exemple créer une liste pour vos contacts professionnels, pour d'anciens camarades de promotion, pour vos amis ou pour votre famille, par exemple.

4. Pour limiter la visibilité de vos publications à vos amis :

1. Rendez-vous sur la page des Paramètres et outils de confidentialité (accessible en cliquant sur « Confidentialité » dans le menu gauche)



2. Cliquez sur l'icône« cadenas » en haut de la page Facebook afin d'accéder aux « raccourcis de confidentialité »

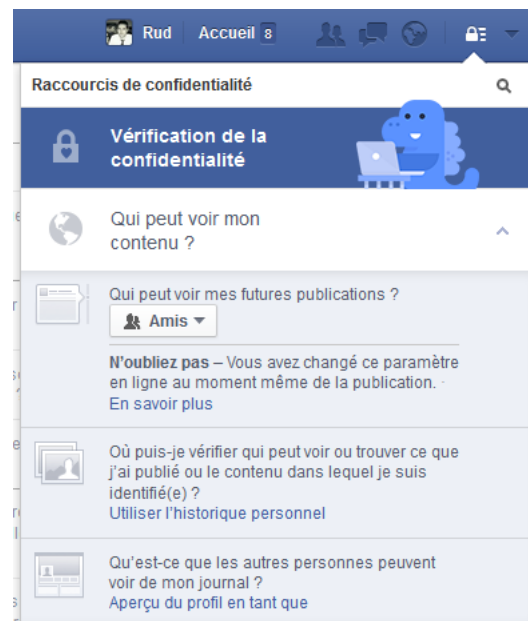
3. Cliquez sur « Qui peut voir mon contenu ? »

4. Sélectionnez « Amis » dans « Qui peut voir futures publications ? »

Pour régler finement la visibilité et la confidentialité de vos publications :

1. Rendez-vous sur la page des Paramètres et outils de confidentialité

2. Cliquez sur « Modifier » dans « Qui peut voir mon contenu ? » et « Qui peut voir vos futures publications ? »



3. Sélectionnez « Amis » (à la place de « Public ») afin d'éviter que vos publications soient publiques.

5. Contrôler qui peut voir vos publications sur Facebook

Nous avons vu dans le paragraphe 1 comment contrôler la confidentialité de vos publications et photos. Seulement, il y a quelques années, le contrôle de la vie privée était disons plus laxiste sur Facebook. Vos plus anciennes publications sont peut-être encore réglées sur “Visibilité Publique” donc accessibles à tous.

Pour limiter la visibilité des anciennes publications :

1. Rendez-vous sur la page des Paramètres et outils de confidentialité

2. Cliquez sur “Limiter l’audience des anciennes publications” dans “Qui peut voir mon contenu ?” et “Limiter l’audience des publications que vous avez ouvertes aux amis de vos amis ou au public ?”



3. Cliquez ensuite sur “Limiter la visibilité des anciennes publications sur votre journal”



Un message vous avertissant du caractère irréversible de l’action s’affichera. Une fois que vous aurez validé, vos anciennes publications seront alors de nouveau privées et donc inaccessible sur votre Journal pour n’importe quel utilisateur Facebook.

6. Bloquer le tag sur les photos

Il n’y a rien de pire pour se faire pourrir que d’être tagué par un ami sur une photo de soirée et de constater que celle-ci est du coup visible avec votre identité pour l’ensemble des amis de cette personne (imaginez si votre patron est également ami avec votre amie)

Pour éviter cette déconvenue, bloquez l’identification dans les photos ou du moins demandez à valider chaque photo ou publication vous identifiant avant que votre nom n’apparaisse. Pour cela :

1. Rendez-vous sur la page des Paramètres et outils de confidentialité

2. Cliquez sur “Modifier” dans “Qui peut ajouter des contenus sur mon journal ?” et “Examiner les publications dans lesquelles vos amis vous identifient avant qu’elles n’apparaissent dans votre journal ?”



3. Sélectionnez “Activé”

7. Ne pas être trouvé sur Facebook

Facebook fonctionne (aussi) comme un annuaire inversé. En tapant un numéro de téléphone ou une adresse mail dans la barre de recherche, il parvient à retrouver le profil qui est associé.

Inutile, donc, de se cachier derrière un pseudonyme. Il s'agit en fait d'une option, activée par défaut, qui permet à n'importe qui de retrouver le profil d'une personne grâce à son numéro de téléphone. La manipulation fonctionne de la même manière avec l'adresse mail qui a servi lors de la création du compte. Encore faut-il le savoir... L'option est très facilement désactivable.

Pour ne pas être trouvé sur Facebook par d'autres personnes que vos amis :

2. Rendez-vous sur la page des Paramètres et outils de confidentialité

3. Regardez le paragraphe "Qui peut me retrouver avec une recherche ?"

4. Cliquez sur "Modifier" dans "Qui peut vous trouver à l'aide de l'adresse électronique que vous avez fournie ?" et sélectionnez "Amis"

5. Faites de même pour "Qui peut vous trouver à l'aide du numéro de téléphone que vous avez fourni ?"

Qui peut me trouver avec une recherche ?	Qui peut vous trouver à l'aide de l'adresse électronique que vous avez fournie ?	Amis	Modifier
	Qui peut vous trouver à l'aide du numéro de téléphone que vous avez fourni ?	Amis	Modifier
	Souhaitez-vous que d'autres moteurs de recherche contiennent un lien vers votre journal ?	Non	Modifier

6. Sélectionnez "Non" dans "Souhaitez-vous que d'autres moteurs de recherche contiennent un lien vers votre journal ?"

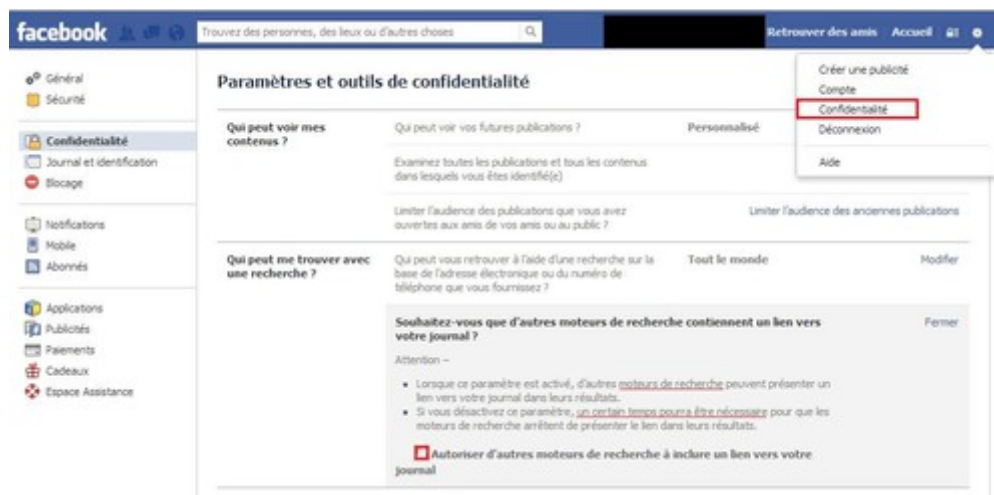
En complétant ces paramétrages avec un contrôle de la visibilité de vos publications sur Facebook, vous devriez éviter 95% des problèmes, empêcher les curieux de venir fouiner (que ce soit une entreprise, un recruteur ou une personne malintentionnée).

8. Désindexer son profil Facebook pour être invisible des moteurs de recherche

Il s'agit d'une option simple mais méconnue du grand public, elle consiste à configurer Facebook pour qu'il indique aux moteurs de recherche de ne pas indexer votre profil. Autrement dit, il est possible de vous trouver via Facebook (ce que feront vos amis) mais impossible de vous trouver via les moteurs de recherche comme Google, Bing, etc, (ce que feront vos ennemis potentiels).

Voici où se trouve cette option :

- Sur la barre bleue du dessus, clic sur l'engrenage.
- Clic sur Confidentialité
- Clic sur la dernière option, *Souhaitez vous que d'autres moteurs de recherche contiennent un lien vers votre journal ?*
- Décocher la case.



9. Augmenter la sécurité sur Facebook

Rendez-vous dans la rubrique « Paramètres de sécurité » pour vérifier les dernières options relatives à la sécurité de vos connexions.

Paramètres de sécurité

Notifications lors des connexions	Recevez un avertissement quand il semble qu'une autre personne tente d'accéder à votre compte.	Modifier
Approbations de connexion	Utilisez votre téléphone comme moyen de sécurité supplémentaire afin d'empêcher d'autres personnes de se connecter à votre compte.	Modifier
Générateur de code	Utilisez l'application Facebook pour obtenir des codes de sécurité lorsque vous en avez besoin.	Modifier
Mots de passe d'application	Utilisez des mots de passe spéciaux pour vous connecter à vos applications plutôt que votre mot de passe Facebook ou vos codes d'approbation de connexion.	Modifier
Contacts de confiance	Choisissez des amis que vous pouvez appeler pour vous aider à récupérer votre compte si vous ne pouvez plus y accéder.	Modifier
Navigateurs de confiance	Vérifiez quels navigateurs vous avez enregistrés comme navigateurs que vous utilisez souvent.	Modifier
Où vous êtes connecté(e)	Examinez et gérez où vous êtes actuellement connecté à Facebook.	Modifier

10. Faites attention à ce que vous dites sur les groupes et pages

Gérer la confidentialité de son profil ne suffit pas toujours à protéger sa vie privée sur Facebook. Ainsi, si vous laissez des commentaires ou des messages sur une fan-page ou un groupe ouvert, ces commentaires seront visibles de tous... et seront même référencés par Google. Prudence donc, lorsque vous vous exprimez sur Facebook. Vos paramètres de confidentialité ne gèrent que les données de votre profil.

11. Connexion par compte Facebook

Lorsque l'internaute se connecte à d'autres sites ou applications en passant par son compte Facebook, il accepte que ses informations personnelles - toutes les données publiques, mais également des données privées - soient partagées avec le service en question. Pour voir quelles applications ont accès à votre profil Facebook et les gérer > Paramètres > Applications

12. Objets connectés et applications

Attention aux objets connectés et applications qui se servent de la localisation GPS pour transmettre, sans aucun cryptage, quantité de données publiquement à votre insu. les trois quarts des applis installées sur les smartphones collectent des données personnelles. Quand c'est gratuit... VOUS êtes le produit !

13. Sécuriser son mot de passe

Choisir un mot de passe compliqué, c'est protéger ses données, un peu comme une porte blindée protégerait sa maison.

Pour résumer :

Vous trouverez de nombreux articles sur internet concernant des méthodes pour sécuriser son profil et son compte Facebook.

Cela vaut le coup de se pencher sérieusement dessus de temps en temps vu l'influence que peut avoir le réseau. N'oubliez jamais que vos propos tenus sur les réseaux sociaux vous engage et que des procédures disciplinaires ou pénales peuvent en découler. Les détenus et l'administration sont friands des informations qu'il peuvent glaner sur vous alors...

[protégez-vous et protégez votre vie privée !](#)

Union Interrégionale des Syndicats Pénitentiaires Force Ouvrière Rhône-Alpes-Auvergne

FO 1er Syndicat de la Fonction Publique d'Etat

www.fopenitentiaire-rhone-alpes-auvergne.fr